

Madame la Présidente.

Puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole, permettez-moi de remercier une nouvelle fois pour son hospitalité le Liban, qui nous a chaleureusement accueilli en septembre dernier à Beyrouth, où il a su diriger nos débats de la meilleure manière qui soit.

Nous souhaitons également la présidente de la 2ème réunion des Etats parties, ainsi que son équipe, pour l'important travail réalisé en vue de l'établissement d'une unité d'appui à la mise en œuvre de la convention sur les armes à sous-munitions. Nous mesurons l'importance et l'utilité d'une telle structure, essentielle pour la vie de notre convention. Nous nous félicitons par ailleurs de la décision qui a été prise de son hébergement par le CIDHG, dont l'expertise et le professionnalisme sont reconnus par tous.

Nous nous en réjouissons d'autant plus que le CIDHG héberge déjà l'unité d'appui à la mise en œuvre de la convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel. La réunion de ces deux entités au sein d'un même centre permet des synergies et des économies substantielles, particulièrement importantes en ces temps de contrainte économique. Ce sont ces mêmes contraintes, que de nombreux Etats parties connaissent, que nous devons garder à l'esprit. A ce titre, nous souhaitons rappeler que le choix d'un modèle de financement pour cette structure est important et que nous favorisons, comme un grand nombre d'Etats, un modèle de contributions volontaires. Ce modèle est celui de la convention d'Ottawa et il a fait ses preuves. Il a le mérite de la cohérence et de la simplicité. La France qui a été parmi les premiers Etats à ratifier la Convention d'Oslo ne ménagera pas ses efforts pour assurer le bon fonctionnement de cette unité de soutien.

Madame la Présidente, je vous remercie.